L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 JUIN 1877. 30me Année.

DUFOUR & LIMIT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN 30 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'ancien St-Charles, rue St-Charles,—deux magasins en brique près de la rue du Canal.—Aussi, charpente ordinaire avec jardin, rue de l'Espinande, coin Rochelotte et Quartier.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négotiants et des Encanteurs, rue Royale, deux bonnes propriétés à Algier.

Par Vinas & Co, vente d'articles de modistes au No 198 rue du Canal.

Par H. Brenez, le contenu de la résidence No 361 rue North Johnson, entre Quartier et Hôpital.

Par C. Valette, à l'Importers Bonded Warehouse No 5 rue Peters.—Bronzes Boer.

Grandes cheuaines.—Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'ancien St-Charles, rue St-Charles, en prop ieté de la ville de choix, annonces pour être positivement vendues pour le compte de succession et d'autres par C. E. Girardey, encanteur.

La liste est considérable et variée, comprenant des magasins et des terrains pour résidence admirablement situés dans les Premier, Second, Troisième, Quatrième et Sixième districts.

Pour les conditions et plus amples informations voyez les annonces et les plans à la vente.

L'esprit de modération.

Dans un discours qu'il vient de prononcer à Boston, devant les étudiants du collége Harvard, le sénateur Spofford, de la Louisiane, a présenté de sages observations sur les enseignements que fournit l'histoire des trente dernières années aux Etats-Unis.

"Dans cette période, a-t-il dit, plus d'un million d'hommes à la fleur de l'âge ont été fauchés par une mort prématurée, et des milliards de propriétés se sont évanouis en fumée. Tout le pays a été hypothéqué et surchargé de dettes qui pèseront d'un poids lourd sur les générations à venir—dettes nationales, dettes d'Etat, dettes municipales, dettes particulières. La banqueroute a accompli son œuvre de destruction d'un océan à l'autre, des lacs au golfe, et tout eclaqua dix-neuvième siècle, qui s'appelle le siècle par excellence de civilisation et de chrétienté.

Dans les âges à venir, l'histoire elle-même, avec sa plume impartiale, pourra à peine écrire le récit exact de ces événements, faire la part de chacun et préciser les responsabilités.

Le verdict final sera que ces terribles désastres, ces atrocités sans nom eussent pu être évitées, s'il y eût eu partout des chefs politiques du pays des hommes d'Etat aux pensées élevées; s'il y eût eu plus de modération, plus de prévoyance, plus de vrai esprit qui permet de régler les grandes questions sans passion.

Tant que nous nous épuiserons en accusations et en récriminations, le pays ne pourra faire de progrès. Ce dont nous avons besoin, c'est de modérer, des deux côtés, cette passion, cet esprit de haine, cette disposition à l'injure qui est devenue un des traits caractéristiques du pays.

L'honorable sénateur n'a fait qu'exprimer là des vérités applicables à tous les pays, à toutes les époques. Toutes les guerres civiles ou étrangères, toutes les révolutions sont dues à l'absence de cet esprit de modération qui devrait présider à toutes les relations des citoyens entr'eux et des peuples les uns avec les autres. Mais la pauvre humanité n'en a pas fini avec ses passions et ses folies et la jeune Amérique, avec sa guerre de sécession, n'a pas été plus sage que la vieille Europe.

Il n'est pas cependant inutile qu'après les grandes commotions et lorsque les circonstances sont favorables à l'apaisement, les voix d'hommes considérés d'élèvent pour rappeler aux partis le respect que méritent les grands intérêts du pays et pour remettre en vue les bienfaits que peut produire la paix intérieure et l'harmonie entre les diverses sections.

Ce sera un éternel honneur pour le président Hayes d'avoir, en arrivant au pouvoir dans des circonstances extrêmement critiques, compris la grandeur et les avantages d'une politique de conciliation et de réparation. Peu importe qu'il ait voulu par là faire oublier l'origine suspecte de son avènement à la présidence; il n'en a pas moins donné une preuve d'intelligence et d'un désir patriotique d'effectuer une réconciliation que les chefs de son parti avaient, jusque-là, cherché à rendre impossible.

C'est un symptôme favorable de la disposition des esprits et de la condition morale du pays, que les adversaires politiques de M. Hayes, oubliant leurs justes griefs, leurs droits si étrangement méconnus, aient accepté ses avances avec une cordialité et une franchise bien propres à assurer le succès de la nouvelle politique.

Il se produit encore dans les deux camps des notes discordantes: on trouve parmi les démocrates des intransigeants et parmi les républicains des irréconciliables. On a vu hier dans nos dépêches avec quel esprit révoltant d'intolérance, la convention républicaine de l'Iowa a repoussé les motions faites pour approuver la politique véritablement amicale et fraternelle du président Hayes. Mais l'Iowa est un Etat exceptionnel; peuplé par les gens de la Nouvelle-Angleterre, il a gardé les préjugés et les passions mauvaises de cette section sans rien conserver des hautes qualités intellectuelles qui distinguent ses hommes d'Etat.

Le président Hayes a porté un trop rude coup à la politique sectionnelle de son parti, pour qu'il soit possible aux ambitieux pervers ou aux fanatiques de la faire revivre.

Les paroles du juge Spofford, prononcées à Boston, dans son Etat natal, ne seront pas perdues. Elles ont été accueillies d'une façon bienveillante par de jeunes hommes qui appartiennent à une génération nouvelle, exempte des rancunes et des passions qu'a laissé subsister trop longtemps la guerre de sécession chez ceux qui y ont pris part ou qui en ont subi les désastreuses conséquences.

Quand un pays a profondément souffert des déchirements de la politique, son attention se reporte sur les affaires et il n'emploie plus dispose à se laisser passionner par les discours des démagogues ou des énergumènes qui veulent se faire des dissensions de leur pays un levier pour arriver au pouvoir. Les Etats-Unis sont à une de ces époques où l'esprit de discorde doit forcément faire place à l'esprit de modération.

DÉPART D'UNE ARTISTE LOUISIANAISE—Mademoiselle Corinne Bouligny, la gracieuse cantatrice louisianaise que ses compatriotes n'ont pu applaudir que dans de trop rares occasions, est partie avant-hier pour le Nord où elle doit faire un court séjour avant de retourner en Europe. Nous souhaitons à la jeune artiste la prompte réalisation des espérances que son heureuse organisation musicale et son talent si rapidement développé ont fait concevoir à ses admirateurs et à ses amis, au nombre desquels nous tiendrons toujours à honneur d'être comptés.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE. —Cette Association doit donner jeudi prochain une représentation par invitation qui se composera de *La Papillonne*, comédie en 3 actes de Sardou, le nouvel académicien, et de *Le Hussard*, comédie en un acte, un joli spectacle. Nos remerciements à l'Association pour les invitations adressées à *l'Abeille*.

Exportez
La fortune
D'argent
Est plongeé
D'une pierre
En un billet
Tenir le visage à un dollar
De la Loterie de la Louisiane
Le 3 Juillet
Gros lot $30,000

Jos. S. Rosenthal—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché, il faut s'adresser à Jos. S. Rosenthal au 3me étage du magasin de Fenelon.

INSTITUT CARNATE.

Rien ne saurait mieux indiquer la haute réputation dont jouit l'établissement d'éducation pour demoiselles, dirigé par madame Carnate que le Souvenir de la sœur, Mlle Léonie Du Vaillant, que la présente pièce a donnée devant un brillant auditoire, mardi soir, à la salle d'Odeonville par les élèves de l'Institut. Il est à déplorer que le programme que par une des personnes présentes n'a quitté la salle avant la fin. Commencée à onze heures, la séance n'est terminée à cinq heures, Plaisir manifesté par la nombreuse assistance ne s'étant pas ralenti un seul instant. Voici le programme des exercices.

"Le Chant du Rossignol"—Vilbac—à huit mains. Misses L. N. I. A. J. C. F.
"Lucie"—Berger—Piano..... Miss L. G.
"Invitation"—Milcan—Piano..... Miss I. L.
"The Fairy"—Dietzsch—Piano..... Miss A. F.
"Rapido"—Aber—Piano..... Miss E. M.
"Sommambula"—Labarre—Piano..... Miss A. F.
"Culture"—Compositeur..... Miss M. F.
"Récrétie"— } Variations sur M. Connu. Piano. Miss M. F.
"Le chien jaune de Montargis"—Musin—Violon. Miss A. M.
"Air des Bijoux de Faust"—Musin—Violon. Miss A. M.
"Robert le Diable"—Prudent—Piano..... Miss A. F.
"La Chasse"—Aber—Violon à quatre mains. Misses A. G. I. L. A. M. E. G. C. F. M. D.
"Mercy's Hall"—Ono..... Miss A. F.
"La Xavier"—Beaucourt—Violon..... Miss A. M.
"Charles VII"—Beaucourt—Violon..... Miss L. D.
"La nouvelle Pensionnaire"—à Illustration.
"La Favorite" } Duos de piano à quatre mains. Misses A. F. et Miss A. F. Compositeur.
"Les femmes savantes"—Molière.
"Le Trouvère"—Verdi—Violon..... Miss A. F.
"Our Voices Blend"—Compositeur.
"Les Compliments de Noveau"—Compositeur. Misses A. F. A. M.
"Stilmerie"—Gavin—Duo Concertant.
"Les Adieux aux Grandeurs"..... Miss A. F.

Les compositions littéraires ont fait honneur aux jeunes auteurs, sous le rapport des pensées, du style et de la diction. Les dialogues ont été dits avec beaucoup de verve et d'intelligence et celui des "Femmes savantes" de Molière a obtenu un très vif succès. Les morceaux de piano ont été tous fort applaudis; nous mentionnerons particulièrement le morceau de la *Traviata*, bien joué par Mlle Isabe L., celui de *Robert de Prudent*, très correctement exécuté par Mlle A. B., celui de *Charles VI*, de Rosellen, brillamment rendu par Mlle L. Dumoulin et les deux morceaux "Rêverie" et la "Favorite" exécutés artistement par Mlle A. H. avec accompagnement de violon par M. Cuelier, l'habile virtuose dont le talent est si sympathique. Les deux morceaux ont eu un grand succès et les fleurs et les applaudissements n'ont pas manqué aux gracieuses exécutantes.

La partie vocale se composait de cinq morceaux: un duo de *Haydn*, dit avec beaucoup de grâce et de sentiment par Mlle Amélie B. et Alice P., douées toutes deux de fort jolies voix au timbre très distinct; l'air des *Noces de Jeannette*, chanté avec légèreté par Mlle G. T., jeune personne qui possède une voix de salon d'un timbre plein de charme et qui s'en sert déjà avec talent, la "Zingara" que Mlle Amélie B. a chantée avec un feu et un brio tout artistiques, la cavatine du *Trouvère*, que Mlle Alice P. a dite dans un style remarquable et enfin "Les compliments de Normandie" duo rendu avec autant de verve que de grâce par mesdemoiselles Amélie B. et Alice P..... Les jeunes chanteuses ont été fort applaudies et ont fait honneur à leur éminent professeur madame U. Cambier, chanteuse et musicienne accomplie, dont l'excellente méthode et le goût musical ont déjà formé dans notre ville tant d'élèves de chant distinguées.

Après les "Adieux aux Grandeurs" heureuse composition de Mlle A. P. le colonel Gustave A. Breaux, a prononcé une allocution appropriée à la circonstance et a délivré les diplômes et les médailles aux demoiselles dont voici les noms:

Louise M. Jones, Ines O. Lum,
Alice H. Haynes, Louise M. Dumoulin
Madge B. Sarnard, Clara A. Torian,
Aline M. Bernard,

Deux prix de musique ont été décernés l'un à mademoiselle Alice Haynes, l'autre à Mlle Louise M. Dumoulin.

La remise des médailles terminée, Mlles A. H., C. T., A. B. et L. D. ont brillamment exécuté une ouverture à huit mains "Poète et Paysan" par Suppé et la soirée s'est achevée par le "Cognoissement de la reine des Fleurs", charmante scène entremêlée de chœurs chantés avec un remarquable ensemble, et terminée par un tableau d'un effet ravissant. La reine choisie était Mlle Alice Haynes, une des gradées.

Un billet
Pour une piastre.
Un billet
Pour une piastre.
Un billet
Pour une piastre.
Un billet
Pour une piastre.
Un billet
Pour une piastre.

RÉPUBLICAINS PEU AIMABLES.—On écrit de l'Assomption, le 25 avril, à Pagnano Havas:

Vous aurez appris télégraphiquement la nouvelle de l'assassinat du président et du vice-président du Paraguay.

Voici les détails de cet sanglant événement:

Le 13 de ce mois à dix heures du matin, le président Gill partait de chez lui pour se rendre au palais du gouvernement, accompagné, comme à l'ordinaire, par plusieurs officiers de camp. Comme il arrivait dans la rue Ville Rica, il se trouva sur le trottoir en face du commandant Molas qui sortait du numéro 8, ayant dans la main une carabine.

Molas tira à bout portant sur le président Gill, qui tomba mort, le cœur percé d'une balle.

Les aides de camp du président attaquèrent Molas, et celui-ci en se défendant blessa deux de ses adversaires.

"Au milieu de la lutte et attiré par la détonation de la carabine, accoururent plusieurs soldats de la police. (Ces faits se sont passés à 50 mètres de leur caserne.) Il s'approchèrent de Molas, lui portèrent un coup de sabre sur la tête, et sans doute le frappèrent aussi de la crosse de leurs carabines, compagnons de Molas, n'eurent vous à son secours; Molas et Goiburu furent se débarrasser de leurs assaillants qui se multipliaient et se couvrir à cheval.

En sortant de la ville, ils rencontrèrent dans les faubourgs le général Emilio Gill, frère du président. Le colonel Goiburu tira sur lui plusieurs coups de revolver. Emilio Gill fut tué.

Sans qui suivaient Molas et Goiburu dépouillèrent le corps du général Gill, lui coupèrent l'oreille gauche, pour indiquer ainsi que le général appartenait au gouvernement, car ni tous les chevaux appartenant à l'Etat ont l'oreille gauche coupée.

Les décapitèrent les deux frères ont été transportées chez eux au milieu de la douleur de leurs familles.

"Le 14, a eu lieu la cérémonie religieuse pour l'ensevelissement des deux victimes."

Jean Bautista Gill était président de la république du Paraguay depuis le 25 novembre 1874.

LA CATASTROPHE DE WAMBRECHIES—On n'a pas oublié le terrible accident qui s'est produit, il y a environ trois mois, au passage à niveau de Wambrechies, près de Lille. Le tribunal civil de cette ville vient de régler comme suit les indemnités aux victimes de cette catastrophe:

Aux cinq mineurs Bocquet, pour la mort de leurs père, mère et frère, et en tenant compte de ses blessures, reçus Mlle Marie Bocquet, il a été alloué: Pour Marie Bocquet, 150,000 fr.; à chacun des quatre autres mineurs, 150,000 fr.

Aux mineurs Bocquet, au mineur Auguste Delvas, à la demoiselle Flore Delvas, il a été alloué pour la mort de la veuve Delvas-Bocquet, mère de Flore Delvas et aïeule des mineurs 150,000 fr. à partager entre les mineurs Bocquet, 1000 fr. à Auguste Delvas, 1000 fr. à Flore Delvas.

Au mineur Auguste Delvas, il a été alloué, pour la mort de son père et mère et de son jeune frère, une somme de 150,000.

A Charles Chantel, charretier, privé violemment par le choc de l'existence, il a été alloué 150,000 fr.

Le tribunal, en prononçant ces condamnations, a déclaré que les sommes allouées seront payées par la Compagnie du Nord, à l'exception de 50,000 fr. de dommages-intérêts, mis à la charge de M. Bocquet, ancien garde-barrière.

Recettes
A St. Louis
A St. Louis
Recettes hôtels
A St. Louis
A St. Louis
A St. Louis

Recettes de St Louis, octobre, 1876
Recettes hôtels, octobre

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouveau de Canal.

Une jeune fille, Mlle Smith, nièce du docteur Smith, médecin attaché à la station de Quarantaine, a failli se noyer hier matin, dans les eaux du lac Borgne. Elle était allée avec son père, le docteur Smith, et quelques autres personnes, à bord du steamer Quarantaine, pour faire une promenade de recherche et de plaisir. Le steamer jeta l'ancre à trois milles environ de la station, et les passagers descendirent à terre pour se baigner. Mlle Smith, qui ne savait pas nager, s'aventura trop loin et fut entraînée par le courant. Elle allait se noyer, lorsque le docteur Smith, qui était resté à bord, s'aperçut du danger que courait sa fille, et, sautant dans un canot, se dirigea vers elle. Il arriva à temps pour la sauver d'une mort certaine.

Les compositeurs typographes de la maison de correction pour les jeunes garçons.

Le Grand Jury, continuant son œuvre de réforme, a présenté au juge de la Cour Criminelle un rapport sur l'école établie pour les jeunes garçons sous la surveillance de la Maison de correction pour les jeunes garçons. Ce rapport est très favorable à l'établissement, qui est bien sur un système, dit le rapport, mais on croit, si l'on veut désigner dans le but de l'école nouvelle, qui est de corriger les jeunes délinquants par des moyens humains et paternels, qui ne sont dans aucune façon de la nature de punitions. Le rapport recommande que le travail soit introduit dans l'école, et que les garçons soient payés pour leur travail, de manière à leur donner un intérêt dans leur ouvrage. Le rapport dit que le plan de l'école est excellent, et qu'il ne manque que le travail pour le rendre parfait. Si l'école devient un succès, elle sera bientôt trop petite pour les élèves qui y seront envoyés, et le Grand Jury recommande que la question de l'agrandissement de l'école soit prise en considération par les autorités municipales. Le rapport fait ensuite mention de la prison de la ville, et recommande que les cellules soient blanchies à la chaux, et que les murs soient repeints. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules.

Les compositeurs typographes de la maison de correction pour les jeunes garçons.

Le Grand Jury, continuant son œuvre de réforme, a présenté au juge de la Cour Criminelle un rapport sur l'école établie pour les jeunes garçons sous la surveillance de la Maison de correction pour les jeunes garçons. Ce rapport est très favorable à l'établissement, qui est bien sur un système, dit le rapport, mais on croit, si l'on veut désigner dans le but de l'école nouvelle, qui est de corriger les jeunes délinquants par des moyens humains et paternels, qui ne sont dans aucune façon de la nature de punitions. Le rapport recommande que le travail soit introduit dans l'école, et que les garçons soient payés pour leur travail, de manière à leur donner un intérêt dans leur ouvrage. Le rapport dit que le plan de l'école est excellent, et qu'il ne manque que le travail pour le rendre parfait. Si l'école devient un succès, elle sera bientôt trop petite pour les élèves qui y seront envoyés, et le Grand Jury recommande que la question de l'agrandissement de l'école soit prise en considération par les autorités municipales. Le rapport fait ensuite mention de la prison de la ville, et recommande que les cellules soient blanchies à la chaux, et que les murs soient repeints. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules.

Le Grand Jury propose la nomination, par le maire, d'un bureau de direction qui sera chargé de l'administration de l'établissement, sous la présidence du chef de la municipalité.

Le Grand Jury suggère, en outre, que des bâtisses soient élevées par les terrains de l'arc de ville, dans le sixième district. (C'est le parc que traverse aujourd'hui le chemin de fer de la compagnie "Orléanais", lequel chemin va jusqu'à Carrollton.)

La, des asiles seraient établis pour apprendre aux jeunes garçons qui n'y posséderaient bien, attendu qu'ils pourraient y acquérir leur vie en entrant dans le monde. On pourrait aussi, dans le même local, établir une ferme et y cultiver des légumes et grains d'une vente facile et d'une entretien.

Le juge Whitaker a dit qu'il enverrait une copie certifiée de ce rapport au maire qui n'y regarderait pas, attendu qu'il a d'autres soins, par exemple à M. Wheeler qui veiller au service des bons à prime, sans compter les autres obligations plus sacrées qui vont bientôt lui tomber dessus comme la foudre et dont cependant il ne se doute pas plus que s'il les ignorait, pas plus que si elles n'existaient pas.

Renouvellement des contrats pour les chemins de fer de rues.

Un sujet fort intéressant occupe en ce moment l'attention des autorités de ville, c'est le renouvellement des contrats pour les compagnies de chemins de fer de rue. Le privilège de plusieurs d'entre elles expirera dans très peu d'années. La question est de savoir si le Conseil leur légalement offrir le renouvellement de ces franchises pour un certain prix.

Bien que la question doive être référée à l'avocat de la corporation, nous disons d'avance que le Conseil peut faire à cet égard comme il l'entendra, et supposant naturellement qu'il a à cœur l'intérêt du public.

Le Conseil aurait le plaisir de voir ces chemins de fer, il n'en résulterait que des portes pour la ville, comme cela est arrivé dans l'affaire du "Water-works." Les agents municipaux ne se feront jamais capables de combiner de telles exploitations.

Il y a beaucoup de raisons pour que la vente se fasse plus tôt que plus tard, entendu que le besoin d'argent est pressant. On croit que le renouvellement de la charte de la ville rendrait au trésor plus de $200,000, et qu'une nouvelle vente de toutes les franchises sur toutes les lignes rapporterait la somme de deux millions. Voilà une ressource opportune et qui mettrait la ville en état de payer tous les intérêts arriérés de la dette de 1852, dette qui est en souffrance et à laquelle, vu les engagements qui ont été remplis dans les cours fédérales, il n'y a plus moyens de se soustraire.

L'affaire de paix.

Le maire a publié hier une notice pour les boulangers, conformément aux ordonnances existantes, requérant qu'une certaine quantité de pain soit vendue pour un prix spécifié suivant la valeur d'un baril de farine par la marché. Le maire a dit de on avait été fait un maire et il ne pouvait y rester, mais il paraît disposé à croire à l'intégrité de la corporation, et suivant les informations qui lui ont été données, les boulangers donneront aujourd'hui plus que la poids légal. D'après cela les boulangers n'auront pas à craindre la condamnation.

Un prétendu banneau.

Jno. Barns, marchand de pommes, a été arrêté hier soir en vertu des lois d'Illinois et Pennsylvanie et amenés à la station centrale, par les officiers Faillon et Peters, qui l'avaient arrêté dans le voisinage de Carrollton. Le jeune garçon, arrivé à la station, a déclaré qu'il était dans l'intention de retourner à la maison, n'étant pas content de rester sur un système. Dans une entrevue avec le maire, il a déclaré que pour le moment il ne désirait pas retourner à la maison, mais qu'il désirait rester dans la ville. Il a dit qu'il était orphelin, et qu'il n'avait pas de parents dans la ville. Il a dit qu'il était orphelin, et qu'il n'avait pas de parents dans la ville. Il a dit qu'il était orphelin, et qu'il n'avait pas de parents dans la ville.

Quartiers Cour de District.

Patrick Barran a intenté une action devant cette cour contre L. A. Griffin, Alexandre Brewster, Esb. Diamond, T. J. Toby, Dr. Rami Choppin, Tom. Dyer-mery, Geo. W. Dupré, Thos. H. Boyle, H. G. Miller et E. H. Wilds conjointement, individuellement et solidairement, qui devraient une somme de $7000 avec cinq pour cent d'intérêt, pour que le 11 janvier 1877, ils auraient, par force et violence, saisi et enlevé des deniers de $6,000 70 et les deniers de $6,000 70.

Le comité de réunion a recommandé la suspension de la mesure pour les pierres de la quarantaine jusqu'au payement des soldes aux taux suivants: Un watchman à $65 par mois, un patron de canot $65, quatre canotiers chacun $60, ce qui ferait une économie de $200 par mois. Cette mesure semble à tout adoptée.

Le président de station aux Rigolets aura $125 par mois et deux canotiers à $60 chacun par mois aussi.

Les autres allocations seront faites pour le bien de l'Administration.

Vent de la Mer.

Dans la séance de la ville, il y aura un comité à $150 par mois pour réparer les ménagères, écoles et parterres. Un autre comité à $90, actuellement il ne coûtait que $60, un autre comité à $90, un inspecteur, l'huile de charbon à $125, un inspecteur à $90.

Economie, $6,360 par an.

Le maison de correction pour les jeunes garçons.

Le Grand Jury, continuant son œuvre de réforme, a présenté au juge de la Cour Criminelle un rapport sur l'école établie pour les jeunes garçons sous la surveillance de la Maison de correction pour les jeunes garçons. Ce rapport est très favorable à l'établissement, qui est bien sur un système, dit le rapport, mais on croit, si l'on veut désigner dans le but de l'école nouvelle, qui est de corriger les jeunes délinquants par des moyens humains et paternels, qui ne sont dans aucune façon de la nature de punitions. Le rapport recommande que le travail soit introduit dans l'école, et que les garçons soient payés pour leur travail, de manière à leur donner un intérêt dans leur ouvrage. Le rapport dit que le plan de l'école est excellent, et qu'il ne manque que le travail pour le rendre parfait. Si l'école devient un succès, elle sera bientôt trop petite pour les élèves qui y seront envoyés, et le Grand Jury recommande que la question de l'agrandissement de l'école soit prise en considération par les autorités municipales. Le rapport fait ensuite mention de la prison de la ville, et recommande que les cellules soient blanchies à la chaux, et que les murs soient repeints. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules. Le rapport fait mention de la mauvaise ventilation de la prison, et recommande que des ventilateurs soient placés dans les cellules.

—On lit dans l'*Univers*:

"La législation nouvelle, qui date du temps où la presse, entre républicains, avait encore une certaine liberté, ne réprimait que la diffamation et les fausses nouvelles. Cette répression suffisait contre le journalisme. Dans la prochaine loi sur la liberté de la presse, on ajoute le délit de calme, sur les journaux qui ne se soumettent habituellement, au préjudice des plus grands intérêts sociaux, et le bon sens public ne suffit plus à en faire justice."

Eh! cher confrère, que demandez-vous là? Mais la fusion! Le bonheur, briguer le nombre des retranchés.

—Encore l'affaire d'Idyville et la fiscalité des gens de lettres.

Le *Gaulois* a reçu d'un de ses lecteurs la lettre suivante:

Vous pourriez annoncer que M. E. Pelletan, conseiller à la Cour des comptes, qui a été, comme président de séance des fêtes de Victor Hugo, nommé membre de l'Académie française, a refusé cet honneur, et a déclaré à M. Alexandre Dumas et Camille Rousset, de l'Académie française, à qui il a déclaré que, comme député, il ne voulait pas être fait académicien par Emile Ollivier, Edmond About, la Société des gens de lettres est menacée de sombrer définitivement.

Agréez, etc.

Le 11, dans la soirée, il y a eu réunion intime d'Yvetot, pour entendre Reine-Garde, qui avait été invité au mariage et à Mme la marquise de Mandeville, qui a été célébré mardi à Paris. Le mariage a été célébré mardi à Paris. Le mariage a été célébré mardi à Paris.

Le fait suivant, dans lequel la bonne foi n'a fait jouer un rôle, montrera combien, dans certains cas, il est difficile, même à ceux qui ont le plus d'autorité, de faire triompher la vérité. Le correspondant d'un journal important d'une ville de province avait annoncé, d'après un renseignement qu'il tenait pour de bonne source, que le général Ducrot, commandant du 9e corps, avait été mis à la retraite. Il ne pouvait y avoir de doute sur l'exactitude de cette nouvelle, car elle était donnée par un journal qui ne pouvait avoir une influence mauvaise sur le gouvernement. Le correspondant s'empressa de télégraphier la nouvelle à son journal, qui l'inséra le lendemain. Mais, pendant la nuit, le général Ducrot avait été rétabli dans son commandement. Le correspondant, qui était absent, ne put être prévenu à temps, et il fut obligé de donner sa démission.

—Une jeune personne russe, Mlle Kalouïde Gueppbad, a passé, lundi dernier, un thème de dissertation en mélanges. En voici deux: "De rôle de l'Etat en législation." "Des rôles de l'empire qu'on ne pourrait faire pour empêcher à la tentation des sens."

Dire M. Ducrot, un professeur présidant Versailles, demandait à Jenny Lind si elle aimait d'Ames, et, voyant la jeune fille ne pas comprendre la question, il répéta: "Aimez-vous d'Ames?" Jenny Lind, qui était très timide, répondit: "Oui, monsieur, j'aime beaucoup d'Ames."

Il est question d'ériger quelques mineurs par suite d'un fait nouveau. Le maire a ordonné que les mineurs qui ne paieront pas leurs dettes seront mis en prison. Cette mesure a été prise par le maire, et elle a été approuvée par le conseil municipal.